Utrecht University Library
Partner in Science
Universiteit Utrecht

Geldria et Transysulana

https://hdl.handle.net/1874/348538

Septentrio
Meridies
Occidens
Oriens
Hollandię pars
Die Zuyder See
GELDRIA et TRANSYSVLANA
Op den Pāpus
Dat Stift van Vtricht
De Bestouwe
Brabantię pars
GELDER LANT
De Veluwe
DLANT VAN Issel landt
OVER YSSEL
Drent pars
Twen te
Die Twen
Op die Bertaing
Ben them Com.
ZVTPHEN COM.
BERGHE COM.
CLEVE
DVCA.
Dat stift Munster
Miliaria communia
Per Gerardum Mercatorem Cum Priuilegio

Pouvoir & Gouvernemēt

Othon fust le premier Seigneur de Gueldres, qui porta le tiltre de Comte l'an 1079. mais estant depuis morte Aleide, il espousa la fille de Gerlac Comte de Zutphen, ce qui fust cause que ce Comté vinst a estre uny au Duché de Gueldres. Othon laissa apres luy ces Comtes ensuivans, *Gerard, Henry, Gerard II. Othon II. Gerard III. Othon III. Reinault, Reinault II.* lequel obtinst la dignité & tiltre de Duc, l'an 1339 de l'Empereur Louys de Baviere en une Diette tenuë à Francfort. A cestuy-cy succeda *Reinault III.* qui apres diverses rencontres, fust prins prisonnier par Edouard son frere, qui l'y retinst par dix ans entiers. *Guillaume* luy succeda, & à luy son frere *Reinauld IIII* lequel venant à mourir sans enfans, son Nepveu par sa sœur *Arnoult d'Egmond* vinst à ceste Principauté, laquelle il ceda depuis à Charles Duc de Bourgoigne. Mais les Gueldrois refusans d'accepter ceste cession, *Charles* y fust avec une grande armée, & ptinr possession de ce Pays: duquel mourant il laissa la succession à *Marie* sa fille unique & seule heritiere, depuis mariée à Maximilian Roy des Romains: mais *Charles d'Egmond* fils d'Adolphe, r'appellé de France par les Estats de Gueldres, on luy obeit, & fust compté pour le 8. Duc de ceste Province. Entre cestuy-cy & l'Empereur Charles V. y eust querelle touchant le droict de ce Pays, laquelle en fust accordée premierement à Gorcom l'an 1528. puis à Grave 1536. à condition que Charles tiendroit le Duché de Gueldres & Comté de Zutphen, en fief de l'Empereur: mais s'il decedoit sans lignée qu'ils reviendroyent de droict à l'Empereur, ou à ses hoirs & ayans cause. Ce Duc estant decedé sans enfans l'an 1538. ces Pays devoyent tomber à l'Empereur Charles V. mais les Gueldrois rejectans Iean Duc de Cleves, qui avoit quelque pretension en Gueldres & Zutphen, choisirent & receurent son fils *Guillaume* pour Prince qui commanda sur le Pays, au grand desplaisir de Charles V. Empereur, jusques à ce que l'an 1543. despouillé de la plus grande partie de son Duché de Iuilliers, se vinst humilier en l'armée de Venlo audit Empereur, duquel il fust receu à condition qu'il quitteroit la jouissance de Gueldres, affranchiroit les subiects du serment de fidelité qu'ils luy avoyent juré, & que Cæsar luy rendroit son Duché de Juliers, fors les deux Villes, *d'Hensberg* & *Sittart*. Ainsi les Gueldrois libres au commencement, furent depuis mis sous la puissance des Princes, gardans tousiours neantmoins leurs loix & authorité de leurs Estats. Aujourd'huy ne recognoissent que le gouvernement de Messieurs les Estats, & en leur nom du Gouverneur & Conseil Provincial. Il y a 22. Villes closes & 4. principales *Nimegue, Ruremonde, Zutphen* & *Arnhem. Nimegue* aux Latins *Noviomagum*, ou *Neomagum*, est une Ville ancienne, sise sur la rive gauche du Vahal, oú il est fort large & profond. Elle semble avoir esté jadis la Court de Baton: certes la Forteresse de Batembourg luy est prochaine, & en la Ville est le Mont Hesse, ainsi appellé, à ce qu'on dit, par Hessus fils de Baton. Si nous croyons Regino, Charle-Maigne constitua trois Palais Royaux, Nimegue, Aix la Chapelle & Theonville. Hors la Ville on tire diverses Monnoyes au chemin, qu'ils appellent le Pied de l'Empire, *Roomschen Voet*, lequel chemin est plus proche de la Ville. On y a aussi trouvé un Marbre avec inscription, HIC PES ROMANI IMPERII: HVCVS QVE IVS STAVRIÆ. La Ville est forte, & bien munie, tant par l'assiette, que par art humain, fort riche & abondante en tout. Du costé qu'elle se tourne vers le Pays de Cleves, elle s'esleve sur un Mont de malaisé accez, pourveu d'une vieille Forteresse, qu'on dit œuvre de Cæsar, & de cest endroict elle se fait voir plaisante, pour ses Montaignes chargées de Forests & nombre de vives sources d'eaux y coulantes de toutes parts: l'autre costé de la Ville panche & desced pour finir en des Marais. Le reste du Sol est une petite & cõtinuelle Colline, qui s'esleve tousiours en aiguisant jusques au sommet. *Ruremonde* est sur la bouche de la riviere de Rure, se deschargeant en la Meuse, Ville plaisante, riche, & puissante: Sise sur les vieilles demeures des Menapiens. *Zutphen* sur la droicte rive du Fleuve Issel, est notable pour le tiltre de Comté, duquel cy dessous. *Arnhem*, où à Tacite *Arenacum*, est bonne & grande Ville, siege de la Chancellerie & Conseil de Gueldres. Le sit de ceste Ville est tres-plaisant, regardant d'un costé des costaux, Forests, sources des eaux & pasturages, d'autre costé le Rhin passant & à l'une & l'autre rive d'iceluy des tres-gras pasturages. Les autres moindres Villes sont *Hattem, Elbourg, Harderwyck*, illustrée d'une Escole publique. *Wageninge*, que Tacite appelle *Vada, Tiel, Bommel, Doesbourg, Doetecom*, & autres: il est arrousé du *Rhin*, de la *Meuse*, & du *Vahal*. Autres Fleuves y passent, comme *Worm, Ruere, Sualm*, le vieil *Isel, Berckel, Niers, Regge, Aa* & *Vidre*. Au Nord il regarde la Mer communement appellée *Zuyder-zee*, c'est à dire, Mer du Zud, duquel costé il s'estend pour favoriser, comme fait l'Hollande le commerce avec d'autres nations. Le terroir est uny & planier, ayant peu de Montaignes: mais force bois plaisans & fort profitables. Les Naturels estoyent jadis bons guerriers, & fort addonnez aux armes: maintenant s'addonnent plus à l'estude des bonnes lettres, & se jectent à la Marchandise pour la plusspart. Le reste, partie suit & practique les Arts mechaniques: partie le labeur & culture de la terre, pour la faveur que la terre leur y preste, dont ils tirent de grands profits. Ce Duché comprend, *le Comté de Zutphen*, ainsi nommé pour estre bas & marescageux, des palus, qu'on appelle *Venen*. Les Naturels rapportent le naturel & façon de faire de leurs Ancestres *les Sicambres*, sont puissans & communement propres à la Guerre. Ce Comté de Zutphen vinst & escheut sous la main, puissance & Seigneurie des Princes de Gueldres, par le moyen du mariage d'Othon I. Comte de Gueldres, avec la fille de Gerlac Comte de Zutphen, environ l'an de grace 1072 lequel outre son fils Gerard, qui luy succeda au Duché, eust de Sophie, fille du Comte de Zutphen, *Gerlac* qui fust son heritier. Il y a une Ville de mesme nom, que Iunius croit estre la Cité *des Vsipetes*, peuplée, abondante, sise en lieu bas & marescageux, munie d'eaux, à la droicte rive de l'Isel. Le fleuve Berckel l'arrouse, qui se descharge là en l'Isel. En ce quartier y a un Iuge general, qu'ils appellent vulgairement le *Drossart*. On attribuë aussi à ceste partie la Ville de *'t Sheerenberge*, notable pour son tiltre de Comté.

Pouvoir & Gouvernemēt

Pays. Noms. Situation Fertilité.

Disons maintenant un mot du Pays *d'Over-Yssel*, ainsi nommé pour estre assis & situé outre le fleuve Issel. Il a du Nord la Frise Occidentale: du Midy la Gueldre: vers l'Orient la Westphalie: & au Couchant le grand goulphe, nommé *Zuyder-zee*, & le fleuve Issel. Le Pays est plat sans monts, & bon & fertil, en grains sur tout, & abondant en pasturages. Ceste contrée a par plusieurs siecles esté subjecte aux Evesques d'Vtrecht, jusques à ce que l'an 1528. elle se soubsmit à Charles V. Empereur, & à ses successeurs, par le conseil & induction d'Henry Palatin Evesque d'Vtrecht. Il y a huict Villes murées, *Deventer, Campen, Swol, Steenwyck, Vollenhove, Hasselt, Oetmarsen* & *Oldezeel. Deventer* la plus grande & principale, fust dit-on la demeure des *Ansuariens*, d'oú procede ce, notoire à tous, jusques aux aveugles & barbiers, *Ansen-stadt*. Ville abondante en toute chose, riche, heureuse, forte & bien munie, sise sur la droicte rive de l'Jssel. *Campen* sise à main gauche deçà l'Issel, est une Ville fort belle, grande & d'assez d'importance. *Swol* située sur un petit Fleuve est aussi forte & bonne Ville avec double fossé, & grands rampars. Ie laisse les autres. Outre *l'Issel* elle a le *Vidre* & autres moindres rivieres: & y a plusieurs plaisantes & profitables Forests, bien que petites & sans noms. Or la Ville de Deventer notamment est celebre par le trafic, les Habitans de laquelle traficquent és parties plus esloignées du Monde: mais que cecy suffise d'Over-Yssel, entrons maintenant en Artois.

Comprenant le Comté de Zutphen, & la Seigneurie d'Over-Yssel.

Gueldres & Zutphen. — *Ont 4. parties à sçavoir.*

I Celle de Nimegue, la Capitale de laquelle est Nimegue, & y a ceste partie I. Les Villes de Tiel, Bommel, avec lesquelles furent jadis nombrées Grave, Leerdam & Buren retirées du temps de ceux d'Egmond. II Les Prefectures dictes vulgairement, 't Ryck van Niwmegen, Oberbetuwen, Thielre & Bommelre-weert, tusschen Maes ende Wael, Beesd & Reney. Les Seigneuries avec haute Iustice, Persingen, Vbbergem, Groesbeeck, Doddendael, Batembourch, Horssem, Luer, Oyen, Diegden, Balgoy, Gent, Hoemoet Mellingen, Pannerden, Meinerswick, Isendoorn, Lehee, Linden, Oudewaert, Marsch, Wolfsweert, Inderwyck, Daelhem, Poderoyen, Nederhemert, Amersoyen, Hedel.

II Celle de Ruermond, la capitale de laquelle est Ruermond, & en ceste partie sont, I Les Villes de Gelre, Venlo, Straien, Wachtendonck, Montfort, Erckelens. II Les Prefectures, Kessel, Gelre, Montfort, Krieckembeeck, Stralen, Wachtendonck, Ercklens, Middelaer. III Les Seigneuries avec haute Iustice, Viersen, Horst, Leuch, Well, Afferden, Walbeeck, Aersen, Griebenfoorst, Blitterswyck, Brouckhuisen, Mirloe, Elmpt, Steffans weert, Hillenrode, Swalmen, Assel, Geisteren.

III De Zutphen, la Capitale de laquelle Zutphen, & en ceste partie sont. I Les Villes immediatement subjectes à la souveraine puissance, Doesbourg, Doeteckom, Lochum, Grolle. II Les Prefectures, het Drostampt van Zutphen, het Schelt-ampt van Zutphen, Bredevoort, Doesbourg. III Les Baronnies, Bronchorst, Berge (sous laquelle y a une villette demesme nom) Baer, Wisch. IV Les Seigneuries avec haute Iustice, Borkelo, (sous laquelle y a aussi une villette du mesme nom) & Lichtenvoorde.

IV Celle de Arnhem, la Capitale de laquelle Arnhem, & en ceste partie sont. I Les Villes Harderwyck, Wageningen, Hattum, Elborch. II Grandes Prefectures, Veluwen-zoom. Quatre petites Hattom, Oldebrouck, Niebrouck, Wageningen. III Les Seigneuries avec haute Iustice, Dorenweert, Rosendael. IV. Les Seigneuries avec une seule Iustice inferieure ou civile, Scherpenseel, Hoevelaken.

Les Estats consistoyent jadis en deux classes, la premiere desquelles estoyent des Chevaliers & Ministeriaux, la seconde des Villes Capitales & Villettes: puis la premiere classe a esté donnée aux quatre Barons de Bronchorst, Bergen, Baren, Wisse, laquelle classe est issuë sous le Prince d'Arnout, & est aujourd'huy derechef abolie.

La Iurisdiction *en cas reservez à la souveraine puissance, s'exerce par le Gouverneur, le Chancelier & les Conseillers qui resident à Arnhem: les Iurisdictions des Villes, villettes & villages s'exercent chacune en son lieu, & en aucunes de ces Iurisdictions on juge en dernier ressort & definitivement: les autres sont subjectes aux appeaux lesquels se font en quelques lieux aux jugemens des Villes, ailleurs aux grandes Assemblées, commandées au nom de la souveraine puissance.*

L'Estat Ecclesiastic. *Gueldres estoit subject à quatre Evesques.*
- *Nimegue avec son territoire estoit subject à l'Evesque de Coloigne.*
- *Ruremonde avec les siens à celuy du Liege.*
- *Zutphen avec les siens à celuy de Munster.*
- *Arnhem avec les siens à celuy d'Vtrecht.*

Mais sous le Roy Philippe par les Bulles des Papes Paul IV. & Pius IV. l'an 1560. la Iurisdiction Ecclesiastique de tout le Pays de Gueldres & de Zutphen fust commise au nouveau Evesque de Ruermonde.

Les Comtes tant du Fisc que des domaines des Gouverneurs, Threforiers, Recepveurs & Peagers se rendent & se rayent en la Chambre des Comtes qui est à Arnhem.

OVER-YSSEL.

En Over-Yssel sont

I Trois Villes Capitales, Deventer, Campen, Swoll, lesquelles sont aussi de l'alliance Hansatique, & ont droict de battre monnoye.

II Seize villettes, Vullenhoe, Hasselt, Steenwyck, Ommen, Hardemberg, Welsem, Grasfort, Ghelemuden, Ootmarsen, Oldenseel, Enschede, Ghoer, Delden, Ryssen, Diepenheim, Almelo.

III Trois grandes Prefectures paganes, Sallant, Twente & Vullenhoe avec la Chastelenie en Kuender: deux petites Isselmuyden, Sacxbergen.

IV *Les Estats sont de deux Membres, le premier est la Noblesse, l'autre est de trois Villes capitales.*

V *La Iurisdiction en causes reservées à la cognoissance du Prince (desquelles y avoit fort peu) fust commise sous le Roy Philippe au Chancelier & Conseillers, qui residoyent à Vullenhoe: le reste de la Iurisdiction s'exerce en les jugemens des villes, villettes & villages, fors que la Noblesse pagane n'est appellée en droict ailleurs qu'es assemblées des Estats: les appeaux des jugemens des villettes se font aux villes Capitales, on admet pas ulterieure appellation.*

La Iurisdiction Ecclesiastique fust jadis en la puissance de l'Evesque d'Vtrecht: mais sous le Roy Philippe elle ceda par les lettres des Papes Paul & Pie au nouveau Evesque de Deventer, l'an 1560. Et incontinent apres ceste Iurisdiction fust ostée avec la Domination mesme.

Ces choses sont recueillies hors des papiers du tres illustre Seigneur Frederic Sandius, Conseiller du Duché de Gueldres.

La distance des Meridiens est à raison du Parallele 52. 29. au plus grand Cercle.

Le Duché de Gueldres, comprenant le Comté de Zutphen, & la Seigneurie d'Over-Yssel.

Pays. Noms. Situation Fertilité

GVeldres prend nom de *Gelre*, Forteresse que Wicard du Pont & son frere Lupold firent bastir: autres le prennent de *Geldube* Villette, dont parle Tacite. D'autres d'ailleurs. Ce Pays a pour ses limites du costé du Nord la Frise, avec le bras de la Mer Germanique, vulgairement appellé *Zuyder-zee*: du Levant la Duché de Cleves: du Midy celle de Iuliers; & d'Occident le Brabant & la Hollande: l'Air y est temperé, net & salubre. Le terroir tres-fertil, & propre à toute sorte de labeur & cultivation, & sur tout pour le grain, & nourriture du Bestail, duquel s'y en nourrit grande quantité: mesmes y en amene-on de Dannemarc, pour l'engraisser. Mais les plus belles & profitables pastures sont près du Rhin, du Vahal & de la Meuse. Au commencemẽt Gueldre estoit regie & gouvernée par Gouverneurs, apres par Princes: car *Leopold* nepveu de Martin Gouverneur d'Austrasie par Lambert, ou comme d'autres disent *Guidus*, y commanda. Apres Charle-Maigne, *les Seigneurs du Pont*, le gouvernerent sous Tiltre de Prevosté: le dernier desquels nommé *Winehard*, ne laissa qu'une fille nommée Aleide, mariée à Othon Comte de Nassau: lequel

VIII B.b.105